

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 16 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DVD 37 Subvention (19.000 euros) et convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention de 19 000 euros ;

Sur le rapport présenté par Monsieur NAJDOVSKI, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France sis 32 rue Raymond Losserand 75014 Paris, pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 19 000 euros est attribuée à l'association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France (n° SIMPA : 5402 n°dossier : 2019_01489).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO